

COMITE TECHNIQUE  
DE L'OGBTP

Réunion du 21 Janvier 2016

Présents : Y. Genthon – J.C. Lacan – C. Lecomte - G. Ramus - D. Semelet

Excusés : P.F. Luciani – J-F. Quelderie - Y. Tixier

## 1. Les délais d'exécution

- La fiche 06 « Recommandations au maître de l'ouvrage qui veut obtenir un ouvrage à date précise » a fait l'objet d'une dernière relecture avant sa présentation au Bureau (quelques retouches apportées sur la forme). Voir fiche jointe.
- La fiche 07 « Comment gérer les modifications et aléas en cours d'exécution » est ensuite débattue. Pas de grandes réserves sur le fond, mais en complément, la réintroduction des autres intervenants (OPC, Bureau de contrôle, SPS...) dans le rédactionnel. Voir fiche jointe.
- Fiche 08 : l'OPC  
Le document éponyme de janvier 2010 (publié dans les cahiers de l'OGBTP n° 1) doit être actualisé et réécrit en rapport avec le thème des délais.  
Daniel Semelet transmettra un projet de rédaction reflétant le contenu du débat.

## 2. Thèmes à venir – Prochaine réunion des présidents

Dans la perspective du Conseil d'Administration du mois de mai, il est convenu de renouveler le programme de la précédente journée de mai 2015, à savoir visite en matinée d'un chantier ou d'une réalisation à fort intérêt architectural – réunion à thème, l'après-midi, suivie du CA.

Le thème de cette réunion doit illustrer l'orientation des travaux à venir pour le Comité technique.

Après tour de table, un thème se dégage, s'agissant de « Communication » au sens large entre professionnels (architectes et entrepreneurs, notamment).

Par exemple :

- Transparence des contenus contractuels pour chacun des intervenants.
- Présentation de l'architecte (son parcours, son projet, sa manière d'envisager le chantier) lors de la réunion générale de démarrage de chantier.
- Nouvelle organisation du chantier à partir d'outils tels que mobiles / photos / vidéos.

D'où l'idée de retenir ce dernier thème (réunion de chantier « du futur » ? pour la réunion des présidents, ou comment optimiser les réunions de chantier et résoudre les éventuels problèmes par « télécommunication » et depuis le bureau (astreinte), plutôt que déplacement in situ.

A charge pour le Comité technique de trouver le ou les intervenants ayant cette pratique.

**Prochaine réunion du Comité technique : jeudi 18 février à 10 heures en salle 1B**